

7.9 Annexe 9 : CC Usse et Rhône

7.9.1 Nombre d'échantillons et dates de prélèvements

SITE	Collectivité	Référence échantillon	Date d'échantillonnage
Bellegarde	CC Usse et Rhône	Secteur Frangy	07/11
		Secteur Semine	08/11
		Secteur Seyssel	08/11

3 échantillons ont été prélevés et triés lors de cette campagne.

7.9.2 Résultats de la dernière campagne

	Sous-catégories	% moyen (campagne)	kg/hab/an	Minimum en kilo/an/hab pour la campagne	Maximum en kilo/an/hab pour la campagne
Non fibreux	Bouteilles et flacons en PET	2,1%	12,48	7,24 CC Arve et Salève	17,84 CC Rumilly
	Bouteilles et flacons en polyoléfine (PEHD, LDPE, PP)	1,7%			
	Emballages métaux ferreux	2,0%			
	Emballages aluminium	0,4%			
Fibreux	Journaux, magazines et revues	0,3%	12,2%	19,94 CC Vallée Verte	37,76 CC Genevois
	Imprimés publicitaires	3,8%			
	Papiers bureautiques	1,0%			
	Emballages cartons plats	4,3%			
	Emballages cartons ondulés	2,3%			
	Composites ELA (Tétrapack)	0,6%			
Verre	Emballages en verre incolores et de couleur	5,5%	11,08	6,03 CC Pays Bellegardien	26,09 CC Genevois
Compost	Déchets alimentaires	8,6%	18,1%	35,63 CC Genevois	74,69 HB Agglo
	Déchets de jardins	1,8%			
	Éléments fins	7,6%			
Autres collectes	Petits Appareils Electroménagers (PAM)	2,7%	5,3%	5,17 CC Vallée Verte	17,28 CC Pays Bellegardien
	Câbles électriques	0,7%			
	Textiles	1,7%			
	Produits chimiques	0,0%			
	Tubes fluorescents et ampoules basse conso	0,0%			

	Piles et accumulateurs	0,0%				
	Autres déchets ménagers spéciaux	0,2%				
Déchets ménagers résiduels	Produits alimentaires non consommés	14,2%	52,7%	105,97	84,57 CC Pays Bellegardien	136,89 CC Genevois
	Autres putrescibles	0,0%				
	Emballages papier	1,9%				
	Autres papiers	1,3%				
	Autres cartons	0,5%				
	Autres emballages composites	1,3%				
	Textiles sanitaires fraction hygiénique	5,1%				
	Textiles sanitaires fraction papiers souillés	3,5%				
	Sac poubelle + films des professionnels	4,2%				
	Films des particuliers (emballages, sacs de caisse, film alimentaire)	3,4%				
	Autres emballages plastiques – hors calage en polystyrène)	6,0%				
	Calage en polystyrène grands formats	0,0%				
	Autres plastiques	3,8%				
	Emballages combustibles	0,0%				
	Combustibles non classés	3,7%				
	Autres déchets en verre	0,0%				
	Autres métaux ferreux	0,0%				
	Autres métaux	0,1%				
Emballages incombustibles	0,0%					
Incombustibles non classés	3,7%					
	TOTAL	100%	100%	201,1		

Tableau 46 : Composition des OMR de la CC Usse et Rhône en fonction des consignes de tri (dernière campagne)

Le tableau ci-dessus reprend les résultats détaillés de la dernière campagne, pour chacune des catégories et sous-catégories.

Les OMR de la CC Usse et Rhône sont principalement composées de déchets « résiduels vrais » (53%).

Les sous-catégories « Films des particuliers (emballages, sacs de caisse, film alimentaire)» (3,4%) et « Autres emballages plastiques - hors calage en polystyrène» (6,0%) représentent un gisement pour l'**extension des consignes de tri** de 19 kg/an/hab.

Il reste également 23,9% d'OMR pouvant être mieux triés et collectés en fibreux, non-fibreux et verre, soit 48 kg par habitant par an.

Les produits alimentaires non consommés / non déballés et les papiers souillés (essuie-tout...) représentent les principales sous-catégories présentes dans ordures ménagères résiduelles. Ce type de déchets pourrait faire l'objet d'un traitement par compostage ainsi que d'actions de prévention.

À partir des résultats obtenus lors des caractérisations sur l'ensemble des collectivités, il est possible d'évaluer où se situe la collectivité par rapport aux autres sur les gisements potentiel (en kg/hab/an) pouvant faire l'objet d'une amélioration du tri : fibreux, non-fibreux et verre. Ces trois services sont proposés sur l'ensemble des collectivités du SIDEFAGE. Pour ce qui est du gisement potentiel pouvant être traité par compostage et les autres collectes, ceux-ci sont dépendants du niveau de service disponible sur le territoire de la collectivité (nombre de déchèteries, collecte des textiles...) et de la typologie d'habitat (plus ou moins d'habitats collectifs ou non).

Non-fibreux		Fibreux		Verre	
Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)	Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)	Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)
CC Arve et Salève	7,24	CC de la Vallée Verte	19,94	CC Pays Bellegardien	6,03
CC Pays Bellegardien	8,13	CC Pays de Gex	20,15	CC Arve et Salève	7,22
CC de la Vallée Verte	11,86	CC Rumilly	20,62	CC Pays de Gex	9,10
CC Pays de Gex	12,18	CC Pays Rochois	23,96	CC Pays Rochois	9,85
CC Usse et Rhône	12,48	CC Usse et Rhône	24,57	CC Usse et Rhône	11,08
HB Agglo	14,77	CC Pays Bellegardien	24,65	HB Agglo	12,24
CC Pays Rochois	16,01	HB Agglo	29,30	CC Rumilly	12,31
Annemasse Agglo	16,02	CC Arve et Salève	29,33	CC de la Vallée Verte	12,51
CC Genevois	16,66	Annemasse Agglo	37,71	Annemasse Agglo	21,21
CC Rumilly	17,84	CC Genevois	37,76	CC Genevois	26,09

Tableau 47 : Classement des collectivités du SIDEFAGE en fonction des potentiels de tri (kg/hab/an dans les OMR – dernière campagne)

La CC Usse et Rhône se classe 5^e sur ces 3 gisements, avec des teneurs supérieures aux collectivités classées premières de :

- +70% sur le non-fibreux,
- +23% sur le fibreux,
- +85% sur le verre.

7.9.3 Composition moyenne des OMR de la collectivité

La variabilité des résultats peut être importante compte tenu du nombre limité d'échantillons par campagne pour chacune des collectivités.

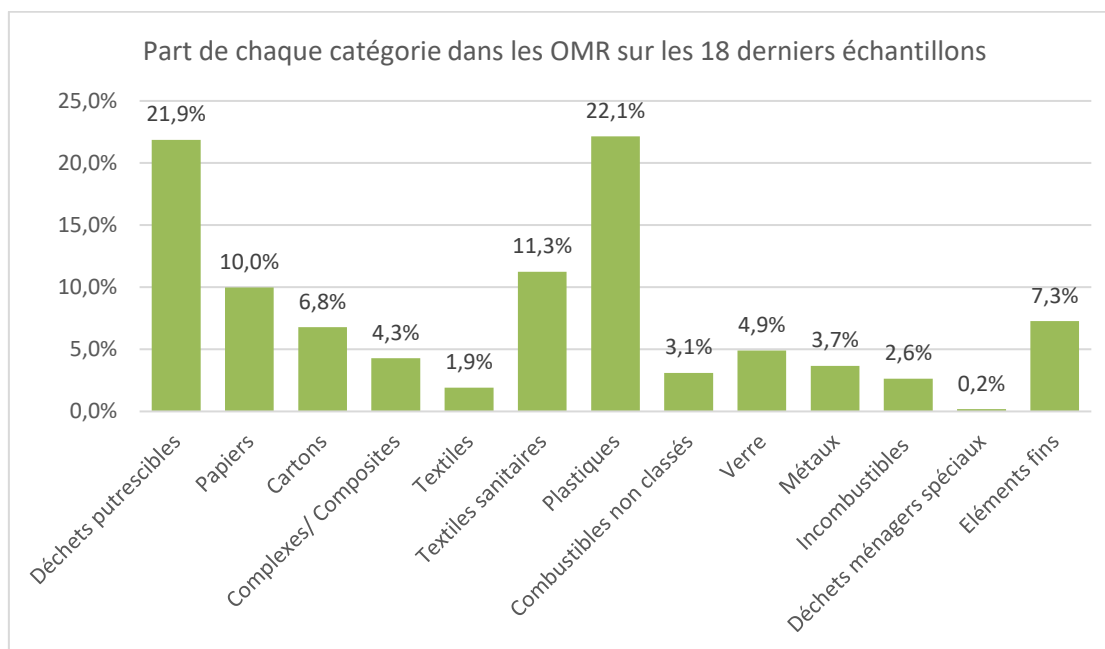
Les proportions par collectivité, les compositions pour cette dernière campagne et les comparaisons entre collectivités sont données à titre indicatif. Ainsi nous présentons de préférence une moyenne des résultats pour les 18 derniers échantillons prélevés et triés au minimum, pour chacune de ces collectivités, permettant de réaliser une synthèse des caractérisations des OMr réalisées ces dernières années (voir article 2.2.4.3).

Les proportions par collectivité, les compositions pour la dernière campagne et les comparaisons entre collectivités sont données à titre indicatif. Ainsi nous présentons de préférence une moyenne des résultats pour les 18 derniers échantillons prélevés et triés pour chacune de ces collectivités, permettant de réaliser une synthèse des caractérisations des OMr.

Il a été retenu que soit considéré à minima 18 échantillons, mais sur un nombre de campagne entière. Aussi, pour la CC Vallée Verte, il a été retenu 5 campagnes, soit 19 échantillons.

7.9.3.1 Composition des OMR de la CC Usse et Rhône par catégorie

Ce paragraphe présente les résultats pour le tri selon les 13 catégories de la grille MODECOM.



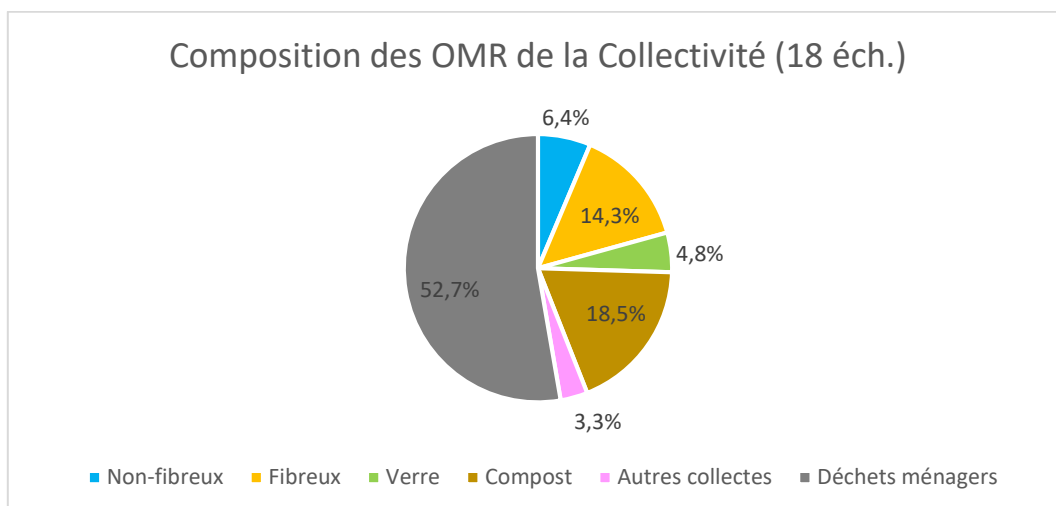
Graphique 40: Composition des OMR de la CC Usse et Rhône

Les résultats par catégories des caractérisations effectuées sur les échantillons de la CC Usse et Rhône sur les derniers 18 échantillons montrent que les OMR sont composées principalement de déchets putrescibles (22%), de plastiques (22%) et de textiles sanitaires (11%).

C'est là seule Collectivité présentant une teneur en plastique supérieure à celle des déchets putrescibles.

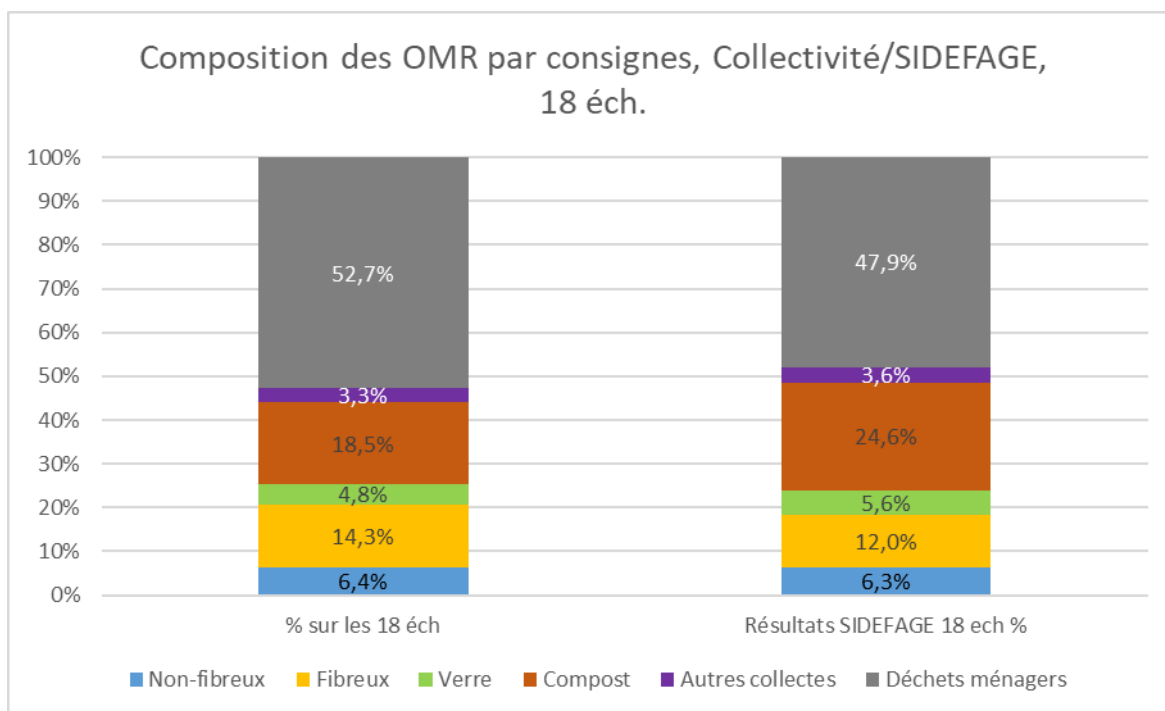
7.9.3.2 Analyse de la composition des OMR en fonction des catégories de tri

Ce paragraphe présente les résultats selon les consignes du SIDEFAGE (fibreuse, non-fibreuse, verre), et les gisements évitables dans les OMR (autres collectes séparées, déchets compostables).



Graphique 41 : Composition des OMR de la CC Usse et Rhône selon les catégories de tri

Sur la base des 18 derniers échantillons, il reste encore 19% de matière pouvant être traitée par compostage dans les OMr. En additionnant les gisements potentiels devant être orientés vers les collectes sélectives, on obtient 25% de matière pouvant encore être triée et valorisée, soit 51 kg par habitant par an.



Graphique 42: Comparaison de la composition des OMR de la CC Usse et Rhône avec les 18 derniers échantillons du SIDEFAGE

La part de « résiduels vrais » dans les OMr de la CC Usse et Rhône est supérieure (de presque 5 points) à celle du SIDEFAGE.

La part de déchets pouvant être orientés vers un composteur dans les OMR est plus faible (de 6 points) que celle du SIDEFAGE. Globalement la part de collecte sélective, c'est-à-dire la part de déchets destinés aux collectes sélectives, est légèrement supérieure à celle du SIDEFAGE.

7.9.4 Evolution des résultats sur le territoire d'Usse et Rhône

Pour rappel, sur le territoire de la CC Usse et Rhône, la prise en compte de l'ensemble des campagnes de caractérisations ainsi que tous les échantillons donne la composition suivante :

	MODECOM national 2017	2016	2017	2018	2019	Moyenne 18 derniers échantillons	Moyenne SIDEFAGE 18 derniers échantillons
Déchets putrescibles	27,0%	35,1%	22,8%	18,2%	22,72%	21,9%	28,6%
Papiers	9,0%	7,6%	10,8%	10,6%	8,46%	10,0%	9,1%
Cartons	6,0%	5,5%	6,2%	6,6%	7,50%	6,8%	5,4%
Composites/complexes	2,0%	3,6%	3,1%	6,2%	3,88%	4,3%	3,5%
Textiles	3,0%	2,5%	1,9%	2,0%	1,93%	1,9%	2,9%
Textiles sanitaires	14,0%	9,5%	9,6%	12,0%	12,59%	11,3%	8,5%
Plastiques	15,0%	16,3%	23,7%	22,7%	20,70%	22,1%	18,5%
Combustibles non classés	5,0%	3,1%	2,3%	3,2%	3,84%	3,1%	3,7%
Verre	5,0%	5,0%	4,8%	4,1%	6,27%	4,9%	6,0%
Métaux	4,0%	3,4%	3,5%	4,2%	3,10%	3,7%	3,6%
Incombustibles non classés	1,5%	0,7%	2,8%	2,7%	2,60%	2,6%	4,7%
Déchets ménagers spéciaux	0,5%	0,2%	0,2%	0,3%	0,09%	0,2%	0,2%
Éléments fins	8,0%	7,5%	8,3%	7,2%	6,32%	7,3%	5,4%

Tableau 48 : Evolution de la composition des OMR de la CC Usse et Rhône par catégories

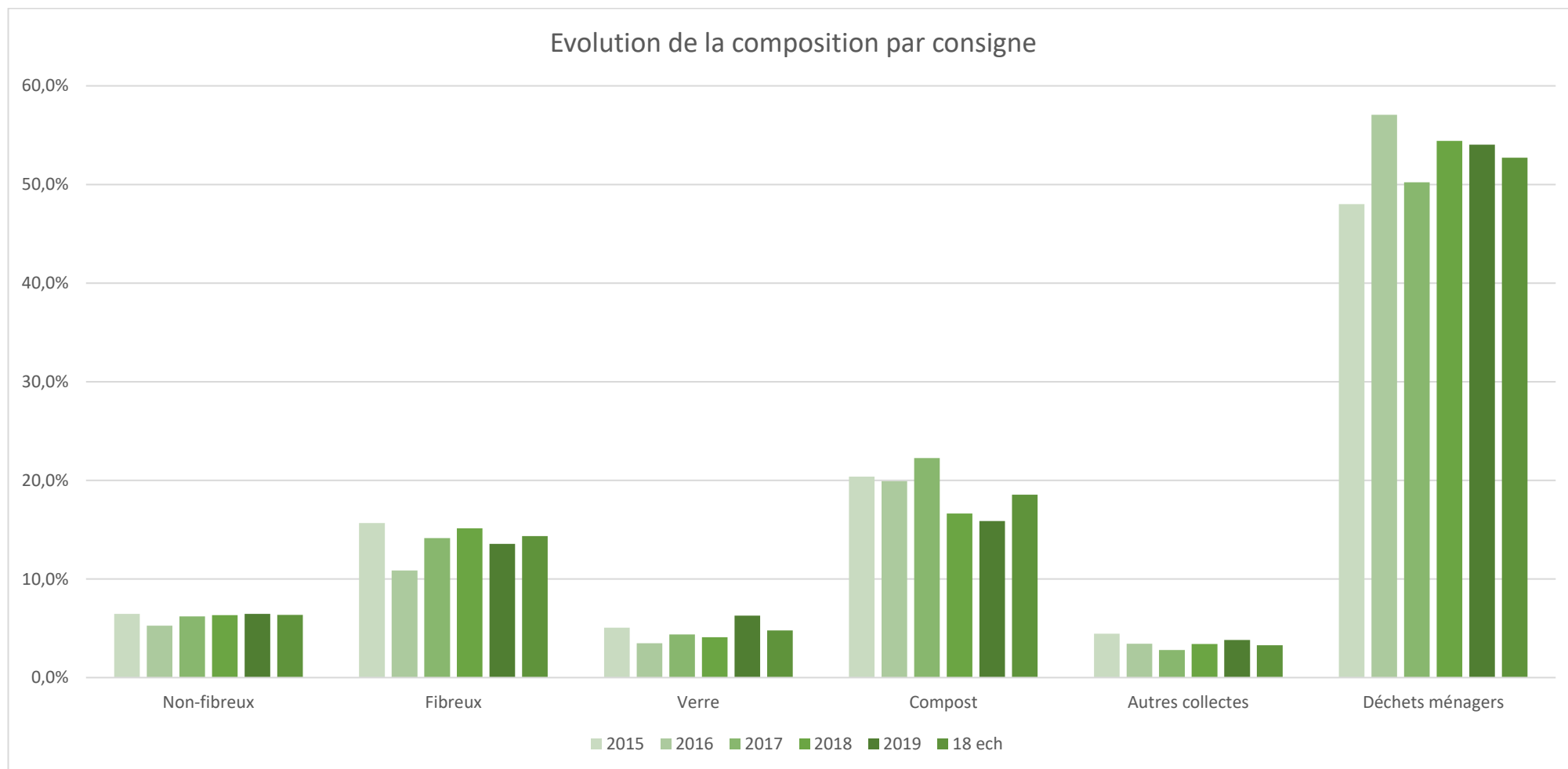
Seules les cartons (en légère hausse depuis 2016) et les textiles (en légère baisse) montrent des évolutions constantes. Les autres catégories ont tendance à osciller entre des valeurs moyennes.

En comparaison avec les valeurs du MODECOM 2017, les écarts les plus importants concernent :

- Les déchets putrescibles (-4 points pour Usse et Rhône)
- Les plastiques (+6 points pour Usse et Rhône)

Sur les 18 derniers échantillons, l'écart le plus important avec le SIDEFAGE concerne les déchets putrescibles (+7 points en faveur du SIDEFAGE).

Les résultats appliqués aux catégories des consignes de tri du SIDEFAGE sont repris dans le graphique ci – dessous :



Graphique 43 : Evolution de la composition des OMR de la CC Usse et Rhône par consigne de tri

Le non fibreux et les autres collectes sont assez stables ces dernières années. Le verre atteint un maximum en 2019, à l'inverse du gisement compostable.

Le fibreux reste dans une fourchette moyenne.

La part des déchets ménagers « vrais » diminue légèrement entre 2018 et 2019, mais reste très au-dessus des valeurs de 2015 et 2017.

7.9.5 Impact sur le coût de traitement des OMR d'une amélioration du tri

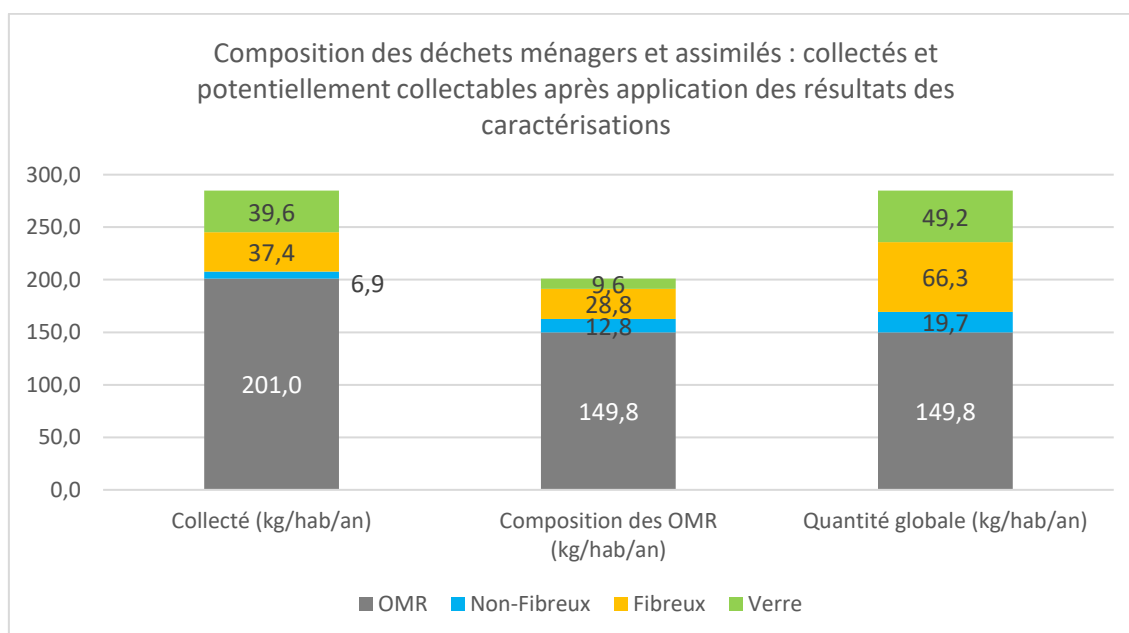
Les calculs ci-dessus se base sur les valeurs des « 19 échantillons » déterminées plus haut.

7.9.5.1 Analyse des économies potentielles et gisements de tri

Le coût de traitement des OMR sont indiqués au chapitre 3. Le montant total de l'incinération (taxes comprises) est de 98,5€/t.

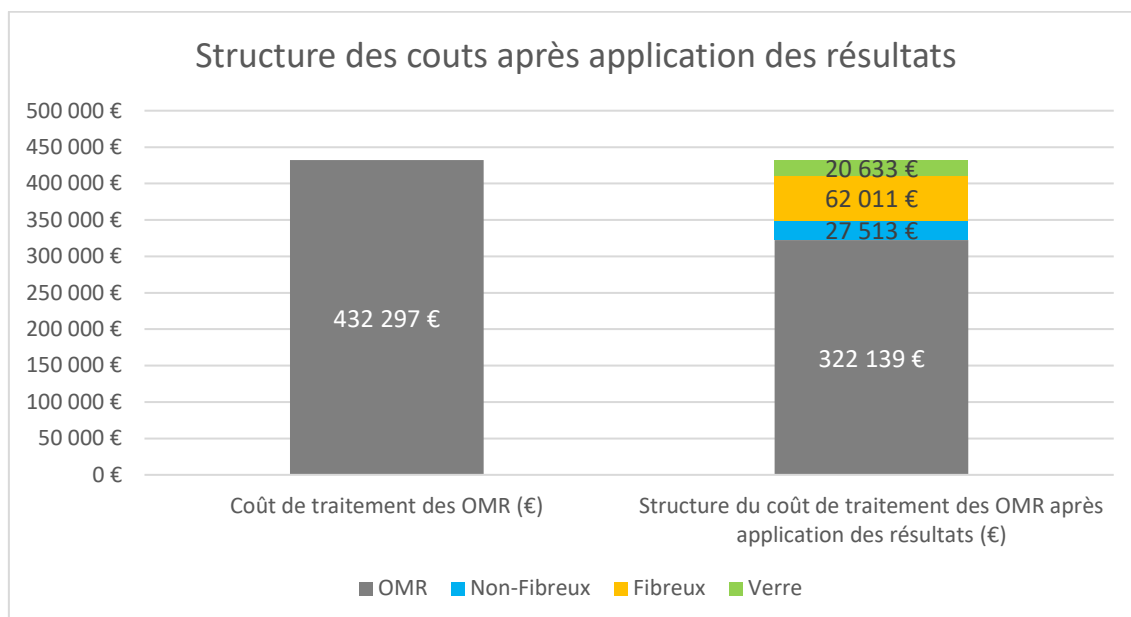
Sur la base de la dernière campagne, il est possible d'évaluer l'économie que représenterait, pour la collectivité, l'amélioration du geste de tri.

48.6 kg par an et par habitant peuvent encore être triés et collectés.



Les résultats des caractérisations montrent que :

- 65 % de tous les déchets qui pourraient être collectés en non-fibreux sont encore présents dans les OMR,
- 44% de tous les déchets qui pourraient être collectés en fibreux sont encore présents dans les OMR,
- 20 % de tous les déchets qui pourraient être collectés par la collecte du verre sont encore présents dans les OMR.



Une amélioration du tri permettrait une économie sur le coût du traitement des OMR (incinération) de 110 200 € soit 25%.

7.9.5.2 Gisements pouvant être ciblés par un programme de prévention des déchets et économies financières

Gisement de prévention			
Action de prévention à la source	Sous-catégories	% des OMR 18 derniers ech.	kg/hab./an
Compostage domestique	Déchets alimentaires	8,5%	17,04
	Déchets de jardin	2,8%	5,60
Geste anti-gaspillage	Produits alimentaires non consommés	9,9%	19,97
"Stop Pub"	Imprimés publicitaires	3,7%	7,50
Limitation des impressions	Papiers bureautiques	2,2%	4,39
Collecte séparative des déchets dangereux	Déchets ménagers spéciaux	0,1%	0,11
Total		27,2%	54,62

Tableau 49 : Evaluation du gisement d'évitement pour la CC Usses et Rhône

Le gisement potentiel minimum pouvant être visé par un programme de prévention sur le territoire de la CC Usses et Rhône lors des dernières campagnes (18 derniers échantillons) représente 27% des OMr, l'essentiel étant constitué de restes alimentaires (9%) et de produits alimentaires non consommés (10%).

Ces déchets représentent une économie potentielle de 117 k€.